

Atelier 5 - l'action démoniaque

Après le parcours sur anges et démons dans la Bible, la théologie et l'histoire, nous abordons une deuxième partie où nous allons analyser l'action démoniaque dans nos vies, les différentes portes d'entrée et les moyens d'être délivré des liens maléfiques.

1. De la tentation à la possession

a. tentation et péché

La tentation n'est pas le péché mais elle est ce qui **invite à pécher**. Le diable a un **pouvoir** sur l'homme **limité** quoique puissant. La plupart des théologiens considèrent que "les démons ne peuvent influencer directement notre esprit et notre volonté, mais uniquement notre imagination, nos émotions, le monde matériel qui nous entoure, ou dans certains cas, nos corps"¹.

Le diable s'emploie surtout à tenter : "l'office propre du diable est de nous tenter" pour Saint Thomas d'Aquin². C'est même son mode mode ordinaire d'action sur les hommes ainsi qu'il ressort des textes clés de l'Écriture comme le récit du premier péché (Gn 3) ou celui des tentations de Jésus au désert (Mt 4, 1-11). "Tenter, au sens propre, consiste à examiner et mettre à l'épreuve. La finalité prochaine de la tentation est la connaissance. L'homme tente pour savoir, quand par exemple il fait une expérience. Mais il peut aussi tenter avec une intention perverse quand, par exemple, il cherche à connaître les points faibles d'autrui pour le dominer au mieux l'entraîner au mal. Il arrive que l'homme "tente" Dieu, ce qui est toujours mauvais puisqu'il s'agit d'une marque d'incrédulité: " Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu"³.

La cause directe du péché reste la seule volonté humaine. La tentation n'est qu'une cause indirecte et prochaine lorsque la séduction provient de la chair ou du monde (1 Jn 2, 15, Jc 1, 14) et une cause indirecte et éloignée, lorsque le diable en est la source⁴. Quand la tentation se fait intense, il n'est pas rare que le démon cherche à nous culpabiliser d'être tenté. Or notre résistance à la tentation est au contraire une occasion de rendre grâce au Seigneur de ne pas avoir succombé. N'oublions pas que Jésus a été tenté mais cela ne fait en rien de lui un pécheur.

Nous sommes donc responsables de nos actes en raison de notre liberté et nul ne peut forcer notre volonté⁵. Une partie de moi-même peut vouloir résister au péché mais si je le commets effectivement, cela signifie cependant que je l'ai voulu. De fait, notre volonté a été affaiblie par le péché originel et elle est encline au mal. Plutôt que d'être fixé sur le bon, elle expérimente qu'elle est souvent **divisée**. Quand je pêche je me laisse séduire par la tentation qui obscurcit le vrai bien et ma volonté divisée penche du mauvais côté. Le péché nous place sous la domination du malin.

b. les entraves spirituelles

Que faut-il entendre par entrave spirituelle⁶ et quelle différence faire avec le péché ? Je peux dire qu'il y a une entrave lorsque je sens en moi une force qui n'est pas moi et qui me pousse à

¹ MD p. 63.

² ST, Ia, q. 114, a, 2, c.

³ AD p. 360. "Mais l'écriture dit aussi que Dieu tente l'homme, c'est-à-dire le mets à l'épreuve comme il le fit de façon exemplaire pour Abraham (Gn22). "C'est le Seigneur votre Dieu qui vous éprouve pour savoir si vraiment vous aimez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur et de toute votre âme" (Dt 13, 4). Dieu connaissant ce qu'il y a dans le cœur de l'homme, le fait pour instruire l'homme et lui faire savoir ce qu'il a en réalité dans le cœur. Cette tentation est donc pour lui un grand bien"

⁴ ceci ne contredit pas le fait qu'indirectement le diable est la cause de tous nos péchés "Puisque c'est lui qui a induit le premier homme à pécher et qu'à la suite de son péché, la nature humaine a été tellement vicié que nous sommes tous maintenant en plein Aumale" ST, Ia, q.80, a, 4, c.

⁵ Cf. Thomas d'Aquin, De Veritate, q.22 a.5.

⁶ Je reprends ici l'expression d'entrave spirituelle suggérée par Bernard Dubois plutôt que celle de "lien spirituel" utilisé par l'ICCRS, l'entrave emprisonne alors que le lien peut être ambivalent.

commettre un péché. J'expérimente que les pratiques régulières de la vie chrétienne - la confession et l'Eucharistie, une vie de prière, le conseil spirituel - ne permettent pas de lutter contre ce péché qui devient plus ou moins récurrent. L'entrave peut aussi être une **forte émotion négative** qui surgit dans certaines situations, ou un **schéma de pensée** qui devient obsessionnel. Ces entraves sont notre réaction première, et sont si profondément ancrées en nous que nous finissons par ne plus en être conscient.

Les pères du désert nous apportent de précieuses réflexions. Ainsi au Ve siècle, pour Jean Cassien *"Il faut bien plus déplorer la possession des hommes qui sont enchaînés par les vices et la volupté, selon la parole de l'apôtre : ' celui qui se laisse surmonter par le démon en devient l'esclave' (1P 2, 19). Et ceux-là ont d'autant moins d'espoir de guérir, qu'ils ne s'aperçoivent pas même de leur dépendance envers les démons et qu'ils ne cherchent pas à s'en affranchir"*.

Bien que l'on ne puisse tomber dans cet état que si l'on y consent, la volonté s'en trouve blessée et donc moins apte à résister à la tentation. La conscience perd de son acuité, il devient donc difficile de reconnaître le démon à l'œuvre.

Une entrave spirituelle se réfère précisément au genre de situation dans laquelle notre **volonté est à quelque degré liée ou contrainte**. La volonté n'est pas complètement anéantie, vu qu'elle peut-être libre dans la plupart des cas, mais elle est empêchée en certaines circonstances ou sur certains domaines. Une personne pourra être maîtresse d'elle-même, mais entrera dans une colère démesurée face à une pique sur un point sensible. Dans ce cas, la volonté est présente mais incapable d'agir.

L'entrave spirituelle est très proche de ce que la théologie morale traditionnelle appelle un **"vice"**, une habitude de péché créée par le fait de réitérer un péché en particulier. Il devient extrêmement difficile de résister à cette forte tendance. *" Qui commet le péché est esclave du péché"* nous dit Saint-Jean (8, 34). Vice et entrave se chevauchent et se renforcent mutuellement, mais dans le premier cas la volonté s'est affaiblie elle-même alors que dans le second elle a été **liée** par un mauvais esprit.

Il ne s'agit pas d'imaginer qu'il y a partout une entrave spirituelle, cependant on ne doit pas la réserver simplement à des situations exceptionnelles. Elle peut toucher tous les aspects de notre vie.

Sans chercher à être exhaustif, précisons quelques types d'entrave spirituelle.

"Un premier type d'entrave est celui des **émotions négatives accablantes** comme la culpabilité, la peur, la jalousie, le désespoir, le ressentiment, une colère profonde, la rage ou la haine - parfois dirigée envers une certaine catégorie de personnes, comme les hommes ou les femmes ou des figures d'autorité.

Un autre type concerne des **schémas de pensée** répétitive et obsessionnelle. On peut par exemple être attiré vers la mort, avoir une habitude de légalisme, une habitude d'interpréter les actes des autres comme une attaque envers soi. Ce schéma sera lié à une phrase ou un mot particulier qui nous ont été adressés dans le passé et ont une influence et un pouvoir inhabituel dans nos esprits.

Un troisième type d'entrave sera **comportementale**, par exemple un besoin irrésistible de s'isoler dans les moments difficiles, ou un besoin constant de contrôler situations et personnes. Des péchés répétitifs et des tentations compulsives comme la pornographie, le jeu, le mensonge, peuvent aussi tomber dans cette catégorie. Dans certains cas, les addictions peuvent s'accompagner d'une influence démoniaque.

L'entrave peut aussi être une **relation** possessive ou malsaine à quelqu'un, comme un de ses parents ou membre de sa famille, un guérisseur ou un voyant, quelqu'un que nous accompagnons dans une activité pécheresse ou dont nous souffrons. Dans certains cas, ce lien peut exister avec une personne décédée.

Une **relation aux objets** malsaines ou idolâtre peut-être du même type, soit parce que l'objet appartient à quelqu'un ou est particulièrement précieux ou conduit à une conduite excessive ou une pratique occulte.

Dans de nombreux cas l'entrave viendra en grappe ; par exemple la jalousie, l'envie, le soupçon et la peur peuvent s'ouvrir la porte et se nourrir réciproquement⁷.

L'entrave spirituelle est ce lien maléfique qui vient lier notre volonté comme par un glissement entre les mains de l'ennemi, il reste tout un autre domaine que nous appellerons l'emprise spirituelle où l'action démoniaque se fait plus explicite soit par une emprise presque totale sur la volonté, soit par des attaques extérieures. Action externe ou interne, consentement ou non, volonté contrainte ou non, nous allons aborder ici les principales combinaisons.

c. l'emprise spirituelle

i. la possession

Dans certains cas cependant, la domination est plus profonde. Le Nouveau Testament décrit des personnes qui sont possédées ou littéralement "démonisées", ce qui signifie qu'elles agissent sous l'influence du démon. La personne se prête, consciemment ou inconsciemment, à un contrôle intérieur qui va au-delà de la capacité normale des forces de mal. La personne a accordé aux démons un droit qu'ils ne possèdent pas par eux-mêmes. C'est ce qui arrive dans le cas de ce qu'on appelle traditionnellement la possession. Cette mainmise intérieure est ici un **contrôle** alors que pour l'entrave il s'agit d'une influence et d'un lien.

De même le contrôle dans le cas de la possession peut aller jusqu'à concerner **l'ensemble de la personne** alors que dans le cas de l'entrave il s'agit d'une influence partielle. Les cas de possession sont heureusement rares.

⁸DTL p. 38

ii. l'oppression

Une autre forme d'influence démoniaque que l'entrave spirituel mais qui peut causer de grandes souffrances est l'oppression. La différence principale entre les deux est que l'oppression ne requiert pas nécessairement de consentement. Cela veut dire qu'il s'agit d'une réalité moins intérieure. Elle concerne le **corps** à travers la **sensorialité**. La personne qui souffre d'une telle emprise subit des persécutions externes : bruits, grincements ou ricanements, paroles, visions d'horreur, agressions physiques. Elles visent à tourmenter, semer la peur, voire la terreur et ainsi créer une paralysie psychologique et spirituelle. Une oppression peut empêcher de prier, mais aussi de se lever (cf. femme courbée Lc 13, 10-16). Ce type d'emprise peut aussi concerner un lieu (maison hantée) et des objets.

iii. l'obsession

Alors que l'oppression concerne le corps, l'obsession atteint les facultés sensibles de l'âme, c'est-à-dire **l'imagination, l'affectivité et la mémoire** des souvenirs. La personne qui souffre d'une obsession subit essentiellement des persécutions internes du démon comme l'angoisse, l'agressivité, le désir obsessionnel. Elle n'a pas nécessairement donné son consentement.

La vie intérieure est perturbée par des poussées d'angoisse soudaine, des obsessions notamment sexuelles ou agressives (comme des pensées ou des désirs de meurtre, des tentatives de suicide), enfin des paroles ou des gestes de blasphème.

Le sujet peut aussi se sentir poussé à faire ce qu'il ne voudrait pas, comme s'il était manipulé. il en a conscience, car son intelligence et sa volonté sont libres de toute atteinte, et il peut l'exprimer à son entourage.

⁷ MD p. 66.

⁸ Jean PLIYA, *Des ténèbres à la Lumière.. Osez prier pour la délivrance, 8e édition, Saint Paul*, abréviation DTL.

Le sujet est aussi objet de révélation occulte qui se manifestent sous la forme de pressentiments, de prémonitions, ou de prédictions. Cette médiumnité soudaine est d'autant plus significative qu'elle est apparue à la suite de pratiques occultes au spirites.

2. Les portes d'entrée

Attention ce qui va être dit vous amènera certainement à une introspection. Ne craignons pas la vérité, qui nous rend libre, même si cela fait mal. La politique de l'autruche est souvent pratiquée, c'est une réaction de défense, une protection. Elle est en fait souvent guidée par la peur. La peur de révéler un lien dont on ne sait pas si on pourra se délivrer. Alors on préfère le nier ou l'oublier. La peur est mauvaise conseillère car celle-ci est l'arme la plus puissante de l'ennemi. En réalité nous n'avons rien à craindre, car Jésus a tout pouvoir pour chasser les démons et fermer les portes.

Comprendre l'origine d'un lien spirituel est une aide immense dans le processus de délivrance. Dans la plupart des cas, la responsabilité de la personne est engagée à travers le consentement qui va ouvrir la porte ou permettre l'infestation. Mais il faut aussi reconnaître que toutes les portes ouvertes ne le sont pas nécessairement de façon volontaire, nous l'avons déjà vu à propos de l'emprise..

En amont des portes d'entrée, il y a les blessures, les traumatismes et les désordres psychologiques. Ces blessures ne sont pas en elles-mêmes des portes d'entrée mais elles causent indirectement l'ouverture de portes. Nous verrons comment on peut passer d'une blessure à des entraves spirituelles. L'enjeu ici est de réaliser que si on ne traite pas la blessure, ce qui a été la cause des entraves subsistera, si bien que les esprits chassés auront toutes les chances de revenir.

Les points d'entrée des esprits mauvais, qui sont de trois types, sur une échelle de gravité croissante sont pour ICCRS⁹ :

a. les blessures et traumatismes

Il peut s'agir d'un événement - ou d'une série d'événements - douloureux (comme un jugement négatif prononcé par un parent ou un professeur), surtout dans les *premières années de la vie* où toute personne est plus sensible et plus sujette à influences. Les circonstances de notre *conception et de notre naissance* peuvent avoir des effets puissants, surtout dans le cas *d'un viol, d'une relation extraconjugale, lorsque l'enfant n'a pas été voulu ou que la maman a vécu une grande peur*. Parfois une blessure ne sera pas la conséquence d'un événement particulier mais d'un *environnement familial ou social* - par exemple une famille violente ou méfiante, un pays en guerre ou un pays sous oppression politique, apartheid ou tyrannie. La personne peut avoir vécu les mêmes situations ordinaires ou très grave et réagir de façon très différente. La blessure intérieure ainsi créée pousse la personne à chercher protection, consolation ou compensation. Par exemple quand quelqu'un subit la violence, il peut répondre par l'isolement ou la violence. Ces **schémas émotionnels** ou **comportementaux** offrent une porte d'entrée au démon, qui infestent la faiblesse en l'enflammant. "*Un esprit peut très bien renforcer le schéma et par là, prendre contrôle de ce domaine de la vie à l'intérieur de la personne*". La blessure qui est subie n'est pas la porte ouverte, en revanche le schéma de réponse à la blessure, qui lui implique la volonté à différents degrés, peut ouvrir des portes. De la blessure on passe au péché.

⁹ Nous nous inspirons ici largement du remarquable travail de la Commission doctrinale de l'ICCRS - Service International du Renouveau Charismatique Catholique, Le ministère de délivrance, Édition des Béatitudes, 2017, p. 68.

b. les péchés

Un second type d'infiltration des forces malignes se fait par les **péchés**. Les péchés répétés - surtout ceux qui ne sont pas confessés - créent une habitude de péché et affaiblissent la volonté de la personne dans ce domaine précis, au point qu'un mauvais esprit peut s'installer aisément. Le lien spirituel renforcera alors l'orientation de la volonté vers ce péché, au point de ne pouvoir faire autrement. C'est là le passage du vice à l'entrave spirituelle. Le pécheur n'est pas simplement divisé mais contraint (lié). Même les péchés par omission, comme le refus de pardonner, peuvent entrer dans cette catégorie. Des péchés graves commis contre des personnes vulnérables comme la torture, le viol, la guerre, l'avortement - y compris des péchés moins graves contre les sans défense - ouvrent aussi la porte aux esprits mauvais car ils disposent la personne à choisir le mal.

Dans certains cas, le péché n'est pas personnel mais enchâssé dans des structures sociales qu'elles soient familiales (par exemple un schéma de colère ou d'inceste), ethniques ou nationales (esclavage, racisme, colonisation, guerre). Les gens sont moins coupable de structures de péché que de péchés personnels parce qu'il y a un moindre degré de choix volontaire. Cependant, et précisément pour cette raison, on aura plus de mal à considérer comme péché des structures de péché, et ce sera souvent **plus difficile d'y résister**. Ils pourront être si intriqués avec l'identité de la personne qu'elle leur donnera toute liberté de régner et refusera absolument de les rejeter. Ils offriront donc des portes d'entrée aux esprits mauvais.

c. les pratiques occultes

Le troisième point d'ouverture au diabolique¹⁰, ce sont les **pratiques occultes**, qui sont devenues courantes, même parmi les catholiques, de manière alarmante. Elles s'étendent d'une participation occasionnelle à l'occultisme au pacte avec le diable. Dans certains cas, le contact avec l'occultisme s'établit à travers la famille. Certaines pratiques provenant de religion païenne font aussi partie de cette catégorie, comme de fausses révélations privées et toute forme d'idolâtrie. Une implication extrême dans une idéologie ou une "cause" (comme un engagement politique radical, ou du nationalisme, ou du légalisme), bien que n'étant pas directement occulte, peut être idolâtre, car c'est une tentative de sauver le monde et de se sauver soi-même par ses propres forces. Tout cela offre des portes d'entrée faciles aux forces démoniaques, car elles y sont déjà relié, de façon explicite ou implicite. Voilà pourquoi l'écriture condamne strictement ces pratiques. Se tourner vers l'occultisme signifie demander de l'aide aux esprits mauvais, et cette relation les invite dans nos vies.

Dans les 3 cas présentés ci-dessus, il y a un cercle vicieux. Les blessures ouvrent la voie à l'entrave spirituelle, mais l'entrave maintient la blessure ouverte et ne permet pas qu'elle guérisse. Le péché ouvre une porte à l'entrave, mais l'entrave engendre aussi le péché en le fortifiant et en en faisant comme une seconde nature.

Tout cela signifie que la délivrance est en relation étroite avec à la fois la guérison intérieure et la repentance du péché. Délivrance, guérison et repentance ne peuvent être séparés étant donné qu'il serait inutile de renoncer à un esprit mauvais et de l'expulser si la porte d'entrée est toujours ouvert¹¹.

¹⁰ On pourra discuter pour savoir si c'est le plus "sérieux" point d'ouverture. Les schémas liés aux blessures sont très répandus et ces portes ouvertes se referment assez facilement (cf. atelier suivant) moyennant un regret et une renonciation explicite, la difficulté tient surtout aux blessures qu'il faut identifier, consoler. Pour les péchés la difficulté tient à l'aveuglement à son sujet, mais quand la lumière est là la délivrance se fait.

¹¹ DTL p.51.